



CE COMMUNIQUÉ NE PEUT PAS ÊTRE PUBLIÉ, DISTRIBUÉ OU DIFFUSÉ, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, EN AUSTRALIE, AU CANADA, AU JAPON OU EN AFRIQUE DU SUD

CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE A UNE VALEUR EXCLUSIVEMENT INFORMATIVE ET NE CONSTITUE NI UNE OFFRE DE VENTE, NI UNE SOLlicitation D'ACHAT DE TITRES FINANCIERS ET L'OFFRE DES ACTIONS SIKA PAR SWH NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE AU PUBLIC A DES PERSONNES AUTRES QUE DES INVESTISSEURS QUALIFIES EUROPEENS DANS UN QUELCONQUE PAYS, Y COMPRIS EN FRANCE ET EN SUISSE.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

26 mai 2020 à 18h00

LE GROUPE SAINT-GOBAIN CÈDE SA PARTICIPATION DANS SIKA

Saint-Gobain, via sa filiale Schenker-Winkler Holding AG (SWH), entame la cession de l'intégralité de sa participation dans Sika d'environ 15,2 millions d'actions représentant 10,75% du capital de Sika au moyen d'un placement privé auprès d'investisseurs institutionnels qualifiés par voie de construction accélérée d'un livre d'ordres (le « Placement Privé »).

Saint-Gobain avait, en mai 2018, acquis indirectement une participation de 10,75% dans Sika en procédant à l'acquisition de 100% des actions SWH auprès de la famille Burkard, dans le cadre d'un accord global conclu avec cette dernière et Sika.

A la suite de l'expiration de la période d'engagement de conservation d'une durée de 2 ans convenue lors de l'accord de mai 2018 avec Sika, Saint-Gobain et SWH ont décidé de céder la participation dans Sika. Sika a choisi de ne pas exercer son droit de première offre sur les actions Sika détenues par SWH.

Le Placement Privé débute immédiatement. Il est prévu que le résultat et les termes définitifs du Placement Privé seront annoncés au plus tard le 27 mai 2020. Le règlement-livraison lié au Placement Privé devrait avoir lieu le 29 mai 2020.

Citigroup agit en tant que Seul Coordinateur Global dans le cadre du Placement Privé.

Citigroup et Lazard agissent en tant que conseils financiers de Saint-Gobain.

CE COMMUNIQUÉ NE PEUT PAS ÊTRE PUBLIÉ, DISTRIBUÉ OU DIFFUSÉ, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, EN AUSTRALIE, AU CANADA, AU JAPON OU EN AFRIQUE DU SUD

CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE A UNE VALEUR EXCLUSIVEMENT INFORMATIVE ET NE CONSTITUE NI UNE OFFRE DE VENTE, NI UNE SOLLICITATION D'ACHAT DE TITRES FINANCIERS ET L'OFFRE DES ACTIONS SIKA PAR SWH NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE AU PUBLIC A DES PERSONNES AUTRES QUE DES INVESTISSEURS QUALIFIES EUROPEENS DANS UN QUELCONQUE PAYS, Y COMPRIS EN FRANCE ET EN SUISSE.

A PROPOS DE SAINT-GOBAIN

Saint-Gobain conçoit, produit et distribue des matériaux et des solutions pensés pour le bien-être de chacun et l'avenir de tous. Ces matériaux se trouvent partout dans notre habitat et notre vie quotidienne : bâtiments, transports, infrastructures, ainsi que dans de nombreuses applications industrielles. Ils apportent confort, performance et sécurité tout en répondant aux défis de la construction durable, de la gestion efficace des ressources et du changement climatique.

42,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2019

Présent dans 68 pays

Plus de 170 000 collaborateurs

Pour en savoir plus sur Saint-Gobain

visitez www.saint-gobain.com

et suivez-nous sur Twitter [@saintgobain](https://twitter.com/saintgobain)

Contacts analystes, investisseurs		Contacts presse	
Vivien Dardel	+33 1 47 62 44 29	Laurence Pernet	+33 1 47 62 30 10
Floriana Michalowska	+33 1 47 62 35 98	Patricia Marie	+33 1 47 62 51 37
Christelle Gannage	+33 1 47 62 30 93	Susanne Trabitzsch	+33 1 47 62 43 25

Avertissement - Information importante

Ce communiqué de presse a une valeur exclusivement informative et ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat de titres financiers et l'offre des actions de Sika AG (les « **Actions Sika** ») par SWH ne constitue pas une offre au public à des personnes autres que des investisseurs qualifiés européens dans un quelconque pays, y compris en France et en Suisse.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 (le « **Règlement Prospectus** »).

Dans les États membres de l'Espace Economique Européen et au Royaume-Uni, la présente communication et toute offre qui pourrait y faire suite sont adressées exclusivement aux personnes qui sont des « investisseurs qualifiés » en sens de l'article 2(e) du Règlement Prospectus.

Ce communiqué n'est destiné à être communiqué directement ou indirectement au Royaume-Uni qu'à (i) des investisseurs professionnels entrant dans le champ d'application de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (l'« **Ordonnance** ») ou (ii) des "high net worth entities" et autres personnes susceptibles d'en être légalement les destinataires entrant dans le champ d'application de l'article 49(2)(a) à (d) de l'Ordonnance (ensemble avec les personnes visées au (i), les "personnes habilitées"), à l'exclusion de toute autre personne.

CE COMMUNIQUÉ NE PEUT PAS ÊTRE PUBLIÉ, DISTRIBUÉ OU DIFFUSÉ, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, EN AUSTRALIE, AU CANADA, AU JAPON OU EN AFRIQUE DU SUD

CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE A UNE VALEUR EXCLUSIVEMENT INFORMATIVE ET NE CONSTITUE NI UNE OFFRE DE VENTE, NI UNE SOLLICITATION D'ACHAT DE TITRES FINANCIERS ET L'OFFRE DES ACTIONS SIKA PAR SWH NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE AU PUBLIC A DES PERSONNES AUTRES QUE DES INVESTISSEURS QUALIFIES EUROPEENS DANS UN QUELCONQUE PAYS, Y COMPRIS EN FRANCE ET EN SUISSE.

Les titres visés par le présent communiqué n'ont fait, ni ne feront l'objet d'un enregistrement aux Etats-Unis en vertu du U.S. Securities Act de 1933 (le "**U.S. Securities Act**"). Lesdits titres ne sauraient être offerts ou vendus aux Etats-Unis en l'absence d'un tel enregistrement ou d'une exemption d'enregistrement en vertu du U.S. Securities Act. Aucune offre publique desdits titres ne sera faite aux Etats-Unis dans le cadre de la présente opération.

La distribution du présent communiqué dans certaines juridictions peut faire l'objet de restrictions en vertu des lois et règlements applicables. Aucune démarche n'a été entreprise par SWH pour permettre une offre d'Actions Sika ou la possession ou distribution de ce communiqué dans une juridiction où une démarche serait requise à cette fin. Les personnes qui reçoivent le présent document doivent s'informer et se conformer à ces restrictions. Toute violation desdites restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation applicable en matière de titres financiers dans ces juridictions.

Toute décision d'investissement relative à l'achat d'Actions Sika ne saurait être prise que sur le fondement des informations publiquement disponibles relatives à Sika. Ces informations ne relèvent pas de la responsabilité de SWH.

Le Seul Coordinateur Global agit pour le compte de SWH exclusivement dans le cadre du Placement Privé et ne considère aucune autre personne comme ses clients et ne peut être tenu à l'égard d'un quelconque tiers de fournir la même protection qu'à l'un quelconque de ses clients ou de fournir des conseils relatifs au Placement Privé, au contenu de ce communiqué ou toute opération, convention ou autre sujet auxquels il est fait référence dans le présent communiqué.

Ni le Seul Coordinateur Global, ni l'un de ses administrateurs, dirigeants, salariés, conseils ou mandataires n'acceptent de responsabilité, ou ne donnent de déclaration ou de garantie, expresse ou tacite, concernant le caractère précis ou complet de l'information contenue dans le présent communiqué de presse (ou si une information a été omise du présent communiqué de presse) ou toute autre information relative à Sika, SWH, leurs filiales ou sociétés associés respectives, de manière écrite, orale ou sous une forme visuelle ou électronique, et peu important le mode de transmission ou de mise à disposition ou pour toute perte résultant de l'utilisation du présent communiqué de presse ou de son contenu ou autre.